Le CESE a voté son avis : « Agir pour la mixité des métiers »

Date
Publié le 26/11/2014
Description
Les pouvoirs publics et les acteurs sociaux n’ont identifié que récemment la mixité des métiers comme un enjeu majeur de l’égalité professionnelle et les actions et propositions pour la développer sont donc encore limitées. En janvier 2014, le Gouvernement a fait de la progression vers une plus grande mixité des métiers une priorité de sa politique pour l’emploi, avec l’objectif que d’ici 2025, un tiers des métiers deviennent mixtes, contre 12% aujourd’hui. Dans ce cadre, le Conseil Economique, Social et Environnemental a été saisi par le Premier ministre afin d’identifier des moyens d’action et des leviers de mobilisation pour faire progresser la mixité professionnelle. Dans son avis « Agir pour la mixité des métiers », rapporté par Patrick Liébus (Groupe de l’artisanat) au nom de la section du travail et de l’emploi présidée par Françoise Geng (Groupe CGT), le CESE formule un ensemble de préconisations pour combattre les stéréotypes de genre et accroitre l’efficience d’une politique publique en phase de construction. Cet avis a été soumis au vote de l’Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental. Il a été adopté avec 151 votes, 146 pour et 5 abstentions.
Fichier joint
Télécharger
© - copyright CESE - Avril 2024